



LIGUE D'ESCRIME DE CHAMPAGNE ARDENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

03 septembre 2011

L'Assemblée Générale de la Ligue d'Esgrime de Champagne-Ardenne traitant de l'exercice 2010 s'est réunie le samedi 03 septembre 2011 à 14h30 au CREPS de Reims, sous la présidence de Daniel BUSSY, Président de la Ligue.

Clubs présents ou représentés :

CE Givet – 5 voix – représenté par Mme Isabelle DIOT, Présidente,
CE Rethel – 8 voix - représenté par Mme Nadine RODRIGUES, Présidente,
CE 3 armes 08 – 4 voix – représenté par Maître Stéphanie GUIOT, Président excusé,
CE Romilly – 3 voix - représenté par M. Franck QUILLET, Président,
CE Troyes Gymnique – 9 voix – représenté par M. Emmanuel CHAUDOUET, Président
CE Châlons – 9 voix – représenté par M. Alain ROY, Président,
CE Reims – 11 voix - représenté par Mme Françoise FORGET, Présidente,
CE Reims Europe – 8 voix – représenté par M. Robert NORMAND,
CE Vitry le F – 6 voix – représenté par M. Michel PUISSANT,
CE Chaumont – 8 voix - représenté par Maître Jean FORTUNATO, Présidente excusée,
CE UJB – 8 voix - représenté par Mme Marie-Christine SIMON, Présidente,
CE Joinville – 5 voix - représenté par M. Alain FEBVRE, Président,
CE Langres – 6 voix - représenté par M. Gérard RENOUX, Président.

Invités excusés :

M. Jean Paul BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne,
M. Frédéric PIETRUSKA, Président de la Fédération Française,
M. Serge ROTHIER, Président du CROS,
M. Gérard BAUDRY, Directeur du CREPS de Reims,
M. Pierre OUDOT, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale de Champagne-Ardenne,
M. Pierre MOURET, médecin de la Ligue.

Présidents de Club non présents et excusés (autre que ceux di-dessus) :

M. Michel GUILLEY - Président du CE Charleville-Mézières,
M. Emmanuel CHAUDOUET – Président du CE Troyes Gymnique.

13 Clubs sont présents ou représentés sur 20, comptabilisant 90 voix sur 137.
Le Quorum est donc atteint (les délégués présents doivent détenir au moins le quart des voix).

Membres du Comité Directeur présents :

M. Claude GAMOT – Secrétaire LCA, Maître Cyrille DARDE, Mme Martine CHEVALME, M. Guy CHEVALME, M. Florian MANGEART – Vérificateur aux comptes, M. Frédéric LECHEIN et M. Robert NORMAND.

Membres du Comité Directeur excusés :

Maître Yves COLLENOT, Maître Dominique DECLAUDE, Mme Monique FORTUNATO, M. Franck GARCIA, Maître GERARDIN, M. Michel GUILLEY, Maître Benoit GUILLEY, et Mme Véronique SOLIVELLAS.

Sont présents : par ailleurs

M. Maxime BOURDAGEAU, M. Jean-Luc DIOT et Maître Stéphanie GUIOT.



Le président ouvre la séance à 14h30.

Il a le plaisir d'accueillir Mme Anne BARROIS, nouvelle directrice adjointe du CREPS et la félicite pour sa promotion, soulignant l'excellente coopération entre le CREPS et la Ligue. Il a également le plaisir d'accueillir le nouveau CTS, Maxime BOURDAGEAU.

 Ordre du jour :

Accueil des personnalités
Approbation du P.V. du 24 avril 2010
Rapport moral et d'activité du Président
Rapports financiers :

- comptes 2010 et quitus
- budget 2011 et tarif licences

Rapport vie sportive par le CTS et rapports des commissions d'armes
Questions diverses (à poser par écrit avant le 29 août)
Intervention des personnalités

Le power Point ci-joint relatif à l'ordre du jour est projeté et amène les interventions suivantes.

A) Evénements :

- a) M.BUSSY rend hommage à notre ancien trésorier Alain LECOMPTE, décédé le 02 mars 2011 en lisant à l'Assemblée Générale les condoléances adressées à sa femme :

« Alain avait mené tant de combats qu'on ne pensait pas qu'il puisse être vaincu... et pourtant, voilà que son duel pour la vie est perdu. Mais jamais ne sera perdue son image d'honnête homme, un brin révolté, quelque peu inclassable, dont toutes les facettes mises au service des causes dans lesquelles il s'est investi ont permis tant de réussites. Et notamment en escrime, là où je l'ai connu adolescent, excellent tireur bataillant sur les pistes régionales et nationales, puis s'investissant dans son club rémois et permettant l'organisation de grandes épreuves nationales, enfin s'engageant dans la vie de la Ligue où ses compétences professionnelles et conseils étaient précieux.

Mais Alain, c'était aussi pour moi et sera toujours, cet épicurien jovial dont les récits picaresques autour d'une bonne table enchantaient son auditoire et avec qui, tout simplement, on aimait se retrouver...

En ces si douloureuses circonstances, mon épouse se joint à moi, avec les escrimeurs champardennais, pour vous assurer, ainsi que vos enfants et son frère Francis, de toute mon amitié attristée »

Une minute de silence est faite en sa mémoire.

- b) Il a également le plaisir d'accueillir le nouveau CTS – Maxime BOURDAGEAU – en place auprès de la Ligue depuis le 1^{er} septembre en « permutation » de poste avec Jean-Michel SAGET désormais CTS des Pays de la Loire qui s'excuse de ne pouvoir être présent mais aura l'occasion de reprendre contact avec nous lors d'un prochain stage handisport au CREPS. Daniel BUSSY remercie Jean-Michel SAGET du travail effectué pendant 5 ans (janvier 2007), toujours au service de l'escrime et de la Ligue et de la parfaite entente qu'il a eu avec lui.

M. Maxime BOURDAGEAU est un ancien tireur junior de haut niveau (liste espoir) passé par toutes les étapes des diplômes fédéraux et d'Etat pour devenir Maître d'armes. Il est également titulaire de la licence STAPS et du MASTER. Impliqué dans la formation, il a entraîné en club aux 3 armes. Il est missionné par la DTN et la DRJSCS pour 20% de son temps au Pôle France Jeune Epée de Reims, 5% pour des missions nationales et le reste pour la Ligue.

- c) Naissance :

On a noté depuis la dernière AG la naissance de Mahaut chez Bénédicte & Mathieu NORMAND et leurs deux filles Solène et Clémence et 1 naissance au CE de Rethel. Félicitations aux parents.

- c) Médaillés :

M.GAMOT membre d'honneur de la FFE

M.Martine CHEVALME médaillée de bronze de la jeunesse et des sports

M.Stéphanie GUIOT médaillée d'argent de la jeunesse et des sports.

Félicitations à tous.

- d) réussite aux examens :

M.BUSSY remercie également Maître DECLAUDE et Maître NORMAND pour l'action menée au Certificat de Spécialisation Escrime.

B) Approbation du P.V. du 24 avril 2010**C) Rapport moral et d'activité du Président :**

a) Rapport moral lu par le Président :

Lors de la dernière A.G d'avril 2010, je me suis réjouis que 2009 soit à marquer d'une pierre blanche puisqu'elle était l'année de record de licenciés : 1719, ce qui nous plaçait en tête des Ligues – hors région Parisienne – par rapport au nombre d'habitants.

Je vous félicitais tous mais signalais toutefois qu'il ne fallait pas relâcher notre effort sur le recrutement, l'accroissement du nombre de licenciés étant une nécessité pour la pérennité de nos clubs en permettant notamment d'assurer des ressources propres suffisantes, la période faste des subventions étant certainement derrière nous.

Nous disposons aujourd'hui des chiffres de licenciés 2010 et 2011 et si record de France il y a, c'est celui de la baisse du nombre de licenciés tombé à 1455 soit 264 licenciés en moins soit -15% - pour 11% au niveau national, sur 2 ans. Ce mauvais résultat est toutefois à pondérer puisque certains clubs sont en maintien ou progression d'effectif comme on l'a vu en Comité Directeur. Si la Ligue a peu d'influence directe sur le recrutement des clubs, elle se doit de leur donner les moyens de pouvoir – s'ils le souhaitent ... – augmenter leur effectif. C'est en ce sens qu'elle a portée et portera d'autant plus ses efforts sur :

- ⇒ des incitations « matérielles » au recrutement
- ⇒ la formation d'encadrant, éléments essentiels du développement

A/ SUR LES INCITATIONS MATERIELLES

Je rappelle l'aide aux opérations invitations de début ou fin de saison, ainsi que le tarif préférentiel des licences prises après Pâques. L'impact de cette dernière mesure reste mineur et se doit être développé.

Plus porteuses sont les aides à la diversification – je le répète car certains en doutent – nécessaire au développement de notre sport. C'est ainsi que :

- des kits 1ere touche sont à votre disposition pour notamment développer l'escrime scolaire qui, si elle a peu de retombée immédiate en terme de licenciés, est une source de revenu pour le club. Un autre axe porteur de développement est l'escrime de type adulte loisir, santé – y compris senior – fitness, etc... La ligue, avec son nouveau CTS, va s'employer à poursuivre la dynamisation de ce secteur : stages pour cadres orientées « santé », rencontres spécifiques, etc...

B/ SUR LA FORMATION D'ENCADRANTS

C'est là l'élément essentiel de notre développement. J'ai dit et je redis qu'une politique malthusienne en matière de formation signifierait le déclin de notre sport. Il faut former et former encore pour assurer la création de club – parfaitement possible dans certains départements, les Ardennes en sont un exemple – et pour assurer le renouvellement de nos cadres – bientôt retraités ou en partance... – Les nouveaux diplômés, tant fédéraux que d'Etat, qui viennent d'être mis en place sont maintenant adaptés au contexte professionnel.

Les nouveaux diplômés fédéraux, avec l'ANIMATEUR – 1^{er} Niveau – et surtout l'EDUCATEUR – correspondant à l'ancien Prévost – qui assure l'autonomie d'enseignement dès 18 ans et dispense de 5 U.V sur 9 du Brevet Professionnel Escrime sont tout à fait adaptés à nos clubs. Notre équipe de formateur a entamé les processus de formation correspondants. J'incite tous les clubs à envoyer leurs jeunes tireurs motivés par l'enseignement, dans nos stages de formation pour lesquels la Ligue fait d'importants efforts financiers.

Les nouveaux Diplômes d'Etat sont en place :

- Brevet Professionnel d'Enseignement de l'Escrime, de niveau IV, BP monovalent d'environ 600 H en alternance – Centre/Club – l'enseignement de ce diplôme, dont l'écriture pédagogique et le référentiel sont finalisés, pourra se dérouler, en lien avec l'IFFE, au niveau Ligue ou Zone. Par le CREPS avec qui nous avons les meilleurs relations, nous proposerons – avec le CTS – la mise en place d'une session.
- Le Certificat de Spécialisation Escrime du BP JESP, également de niveau IV. Il a été mis en place en 2010 au sein du CREPS de Reims, avec le soutien de notre CTS Jean-Michel SAGET et des membres de l'ETR. Je remercie le CREPS d'avoir pu le monter en concomitance avec un BP JEPS ; c'est la seule façon d'amener des non escrimeurs à s'intéresser à l'initiation à l'escrime. Ce fut un succès avec 9 stagiaires dont 2 extérieurs à la Ligue, 6 escrimeurs et 3 non escrimeurs ; tous sauf un (une escrimeuse...) enseignent l'escrime en club ou en structure scolaire ou municipale, dont 5 sur la Ligue.
- Le diplôme d'Etat de niveau III d'enseignement de l'escrime est mise en place au niveau national, en alternance sur 2 ans, par l'IFFE. Deux de nos enseignants y participent. Je leur souhaite plein succès et surtout... de rester dans la Ligue !
- Enfin le diplôme d'Etat escrime de niveau II – le DES – est finalisé et devra débiter en 2012 au niveau national (INSEP). J'incite nos enseignants a y participer et s'y perfectionner, son financement pouvant être assuré sur les fonds de la formation professionnelle.

Au niveau plus spécifiquement sportif, notre CTS vous rendra compte de la saison passée et des perspectives. Je tiens toutefois à rappeler l'effort de la Ligue au niveau du Centre Régional d'Entraînement et de formation en place au CREPS de Reims (il est également « itinérant »). Sur le plan de la formation, il aide les tireurs à se préparer à l'enseignement. Sur le plan sportif, il accueille les partenaires du pôle France jeune, les étudiants rémois licenciés dans les clubs régionaux ainsi que tout tireur isolé. Sur ce point, la possibilité de double licence (individuelle et équipe) peut assurer la création d'équipes de Ligue performantes constituées de tireurs isolés ; c'est en ce sens que j'ai proposé, à l'instar d'autres Ligues, la création d'un club de Ligue « Les Cadets de Champagne-Ardenne », notre situation géographique et démographique laissant d'excellent tireurs, isolés dans leur club, qui ne peuvent intégrer d'équipes performantes.

Enfin, notre rapport d'activité vous fera part des actions de la saison passée et notamment de notre déplacement aux Championnats du Monde de Paris 2010 au grand palais, avec les « podiumés » des Masters, qui a été un véritable succès, d'autant plus qu'il a eu lieu le samedi où l'équipe de France épée est devenue championne du monde en battant, après suspens, l'équipe des Etats-Unis. Je regretterai simplement que l'aide financière accordée aux clubs pour qu'ils puissent assister à cet événement, ai eu si peu de succès, montrant ainsi « l'isolationnisme » de certains !...
Je vous remercie.

b) Rapport d'activité joint au P.V

D) COMPTES FINANCIERS 2010 (joint au P.V)

Mme FORGET présente les comptes financiers 2010 faisant état d'un déficit de 14.000 €⁽¹⁾. Elle indique que compte tenu des amortissements et provisions 2009 (16.192 €) il y a lieu d'agrèger les deux années – le bilan fait apparaître une légère dégradation de la situation financières ; la trésorerie reste saine mais des économies et recettes supplémentaires sont à trouver (cf : décision du Comité Directeur). Ces comptes examinés par le vérificateur aux comptes, sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

E) BUDGET 2011

Daniel BUSSY présente le budget 2011 figurant aux dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Régional et CNDS. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Ce budget sera actualisé en fonction des subventions réellement reçues.

F) TARIF LICENCES 2011/2012

Le tarif des licences 2011/2012 ci-dessous est approuvé à l'unanimité.

Catégorie Moustiques : passage de 6 € part Ligue à 7 €, soit un total avec FFE de 17.50 € (+ 13%)

Catégorie Poussins : passage de 13 € part Ligue à 15 €, soit un total avec FFE de 32.50 € (+ 10%)

Catégorie Dirigeants : passage de 15 € part Ligue à 17.50 €, soit un total avec FFE de 36.50 € (+ 10%)

Autres Catégories : passage de 23 € part Ligue à 25.50 €, soit un total avec FFE de 53 € (+ 7 %)

Daniel BUSSY remercie l'Assemblée d'avoir compris la nécessité, devant la baisse des subventions et de nombre de licenciés, d'augmenter la part de la Ligue de 1 à 2.50 €.

G) RAPPORT VIE SPORTIVE ET DES COMMISSIONS

Maxime BOURDAGEAU fait lecture de la lettre remise par Jean-Michel SAGET

« J'ai été heureux de partager cette Olympiade à vos côtés.

Je souhaite remercier particulièrement le Président D.Bussy, Claude Gamot ainsi que M.C BOUSSER. Ils ont toujours été justes, impliqués et exceptionnellement disponibles pour défendre l'escrime et les projets de la Ligue...souvent contre vents et marées.

Avant de vous quitter un conseil : convertissez ceux pour qui l'intérêt individuel prime sur l'intérêt général.

Bon courage à Maxime et à l'équipe qu'il constituera autour de lui.

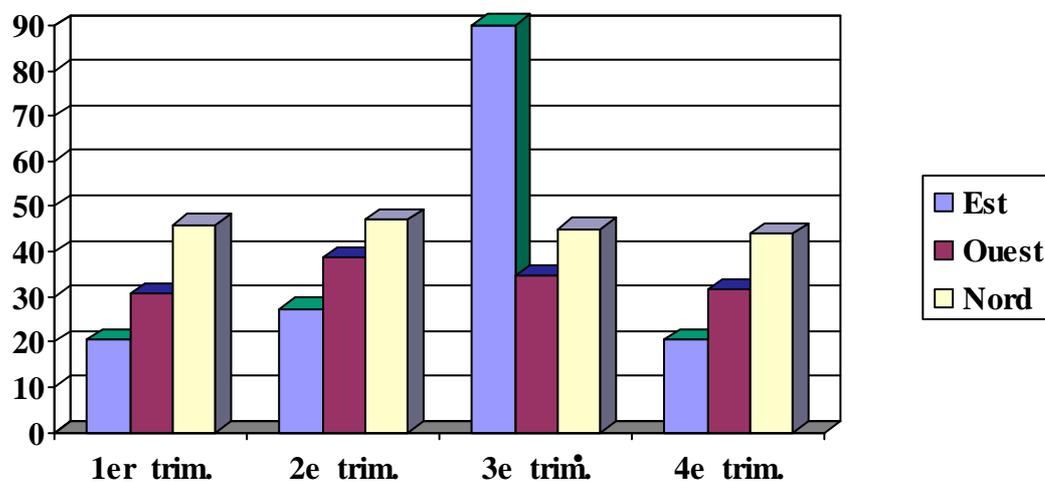
Sachez que le passage de témoin que nous avons mis en place est une première en escrime, les escrimeurs Champardennais le méritent.

Bon vent à tous. »

¹ Ramené à 10.415 € après régularisation des subventions du Conseil Régional

- a) **Commission Formation**, présenté sous Power Point par Maître Stéphanie GUIOT qui indique que la saison était une année charnière, le taux de remplissage reste correct malgré une diminution d'effectif en Sabre, néanmoins la répartition est bonne aux 3 armes.

Analyse statistique de la formation en Champagne Ardenne
(août 2010 à juin 2011)



- Formation fédérale d'initiateur et moniteurs

Quelques chiffres :

- Nombres de stages 3
- Nombres de jours de stage 11
- Nombres de stagiaires 39 (47 / 37)
- Nombres de diplômés 13 (14/ 10) (2 échecs) 5 moniteurs fleuret, 5 initiateurs fleuret, 0 initiateur sabre, 1 moniteurs sabre, 2 moniteur épée.

Nbre formés <small>Emploi Formation</small> 	Nbre diplômés 	SAISONS SPORTIVES
38	26	2006/2007
37	10	2007/2008
47	14	2008/2009
51	16	2009/2010
39	13	2010/2011

↳ Taux de remplissage des stages très correct

↳ Diversification importante au niveau des armes et au niveau du cursus

↳ Augmentation de l'âge moyen d'entrée en formation

↳ Système qui permet à certains d'obtenir des BE

BILAN :

↳ Une année charnière entre l'ancien dispositif fédéral : INITIATEUR / MONITEUR
et le nouveau dispositif fédéral : ANIMATEUR / EDUCATEUR

☞ Permettre aux jeunes ayant démarrés via le dispositif Régional de finir leur parcours en validant un diplôme

☞ Permettre aux nouveaux formés d'intégrer le nouveau dispositif

Présentation du nouveau dispositif de formation des cadres fédéraux en escrime :

Animateur Escrime



C'est un adjoint d'enseignement

Formation aux trois armes dans des registres de base

Connaissances pratiques et théoriques

Arbitrage et principes de combat aux trois armes

Escrime ludique et artistique

Il intervient sous couvert d'un DE présent dans la salle

Modalités d'examen animateur :

- Séance collective échauffement fondamentaux travail technique et mise en situation d'assaut 40 minutes
 - Théorie lexicale règlement connaissance de la logique interne aux trois armes et caractéristiques de l'arme connaissance du règlement des jeunes et de la législation d'un club
 - Duo démonstration escrime
 - Assaut arbitrage (équivalence arbitre départemental)
 - Stage pratique et dossier de stage qui doit faire ressortir en outre une pratique escrime à deux mains
- 40h.



C'est un technicien à une arme qui peut intervenir en autonomie sous couvert d'un DE mais sans sa présence physique si le candidat a plus de 18 ans et qu'il dispose du PSC1

Modalités d'examen Educateur :

- Pédagogie collective conduite d'un échauffement de fondamentaux et d'une séance technique avec arme 40 minutes
- Duo plus pointu (techniquement mais aussi dans l'évolution pédagogique)
- Théorie lexicque règlement connaissances approfondies
- Assaut
- Arbitrage dans l'arme présentée (équival reg)
- Stage pratique tutorat 40h

Nouveautés :

- Formation polyvalente vers une formation de technicien autonome
- Diversification des pratiques vers une approche ludique (formation sur escrime à deux mains)
- Tutorat et importance du stage pratique 40h
- Pas de note système de validation d'acquis dans des registres de capacités
- Système de modules capitalisables (pour le bpjeps escrime)

Perspectives et axes de travail pour la saison 2011/2012 :

- S'inscrire dans le dispositif de refonte des diplômes fédéraux
- Mettre en place une dynamique de réflexion sur la formation (contenus/ moyens/outils de travail)
- Travail sur les grilles d'évaluation les thèmes techniques et les outils pédagogiques
- Mettre à l'honneur les jeunes de la formation en les incluant dans l'encadrement des stages de jeunes (pupilles benjamins)

b) **Commission Arbitrage**, Maître VENARD étant absente, son rapport sera joint au P.V.

c) **Commission Handisport**, par M.FEBVRE :

- Février championnat Régional épée handisport : 7 participants à Charleville 3 armes
- Organisation des championnats de France à Joinville 28 et 29 mai
- 4 médailles de bronze 2 pour Mathilde SAGET épée et sabre, une pour Stéphanie MALARME au fleuret et une pour moi à l'épée.
- Alain Febvre classé n°1 national sur la saison, une sélection aux championnats d'Europe et une 9ème place à l'épée.
- Un partenariat d'entraînement avec le CREPS de Reims qui ont permis un entraînement de qualité avec les élèves de Sébastien.

d) **Commission Fleuret**, par Maître DARDE

Mise en place de stage :

- Stage de février réservé au jeune public
- Stage de préparation fêtes des jeunes (Minimes)
- Stage du Lac du Der

Nous pouvons remarquer cette année que le taux de remplissage diminue. (Pour cause soit le contenu, soit le prix ?)

Compétition de référence hors ligue :

- Compétition internationale : du marathon (minime et cadet)
- Compétition pour les minimes à Val d'Europe

Les classements :

- National :

Cette année 2010/2011, nous avons environs 50 classés. 2 vétérans, 5 seniors, 17 juniors, 23 cadets et 2 minimes bien classés.

Au fleuret, on note aussi une équipe au fleuret dame qui décent en National 2.

Dans toutes les catégories, une équipe a été qualifiée aux championnats de France.

Un vétéran dame qualifiée aux championnats du monde.

• Régional :

On constate une augmentation de compétiteurs 20% en fille et 11% en garçon.

Homme			Catégories	Dame		
2006	2009	2010		2006	2009	2010
2	11	12	Senior	3	3	5
7	12	11	Junior	5	4	8
18	13	15	Cadet	12	10	16
25	22	30	Minime	16	20	19
40	47	45	Benjamin	20	15	19
85	69	81	Pupille	33	27	28
177	174	194	Total	89	79	95
	-3	20	Variation		-9	16

Bilan :

La population en compétition a augmenté cette année. Cependant on peut noter que peu d'enfants ont les 4 résultats nécessaires pour avoir un classement, mais cela a toujours été le cas depuis 2002.

On constate également un problème ; On retrouve souvent les même clubs sur le haut des classements ce qui entraîne un manque de motivation. Quel intérêt alors de continuer le circuit régional. Les enfants risquent de manquer de compétitivité. Doit-on bloquer les plus jeunes dans la région avec un master ou les pousser vers des compétitions plus élevées ?

e) **Commission Sabre**, Maître GUILLEY étant absent, son rapport ci-après :

Après avoir essayé de dynamiser le sabre dans la région depuis 8 ans, je m'aperçois que nous sommes revenus au point de départ. Nous avons réussi avec les collègues à former un petit groupe de sabreurs pour participer à différents challenges hors région (Moneteau et Joué les Tours) cette année un seul club à participer à ses compétitions : le CE Charleville.

Les compétitions de jeunes au sabre dans la région ne correspondent plus à rien avec inscrits au challenge de Troyes, une vingtaine d'inscrits au challenge de sedan sur 10 catégories. Un seul challenge à tenu son rang le challenge ING de Charleville (70 tireurs) la veille du circuit national senior.

Je pense qu'il est temps de réagir avant que le sabre ne sombre dans la ligue.

Bilan des stages

Les stages n'ont pas connu un grand succès du point de vue du nombre de participant 5 moyenne par stage.

Bilan sportif :

Minimes : Un tireur rentre dans le quota fédéral pour la FDJ. 3 tireurs sélectionnés en individuel chez les garçons et une chez les filles. Les équipes de sabre ont été éliminé prématurément dans la compétition

Cadets : Belle performance d'Arthur Lepagnol de Reims qui monte sur le podium du circuit national de Tarbes.

Juniors : Résultats très moyens dans cette catégorie voir néant pour les filles.

Seniors : Résultats très moyens pour la Ligue. Aucune représentante chez les filles

Vétéran : 7^e place pour Lingat Isabelle (Charleville) au championnat d' Europe

Conclusion :

Je pense qu' il est temps de créer une vrai commission de travail au sein de la Ligue pour définir une politique de Sabre.

Cette commission devra être composée des Maîtres d' Armes impliqués dans le sabre : Mtre Guilley, Mtre Hohmann, Mtre Venard, Mtre Gérardin, Un membre du comité et un parent impliqué dans l' arme.

Si nous ne réagissons pas le sabre sera certainement une arme abandonnée dans notre région dans les années à venir.

- a) **Commission Epée**, présenté par Maxime BOURDAGEAU (document ci-joint)

H) POLE France JEUNE

Daniel BUSSY à le plaisir d'accueillir M. Sébastien BARROIS, directeur du Pôle France Jeune et se réjouit de l'excellente coopération entre la Ligue et le Pôle dans le cadre du Centre Régional d'entraînement à l'escrime et souhaite également la bienvenue à Maxime en ne doutant pas de son implication.

I) QUESTIONS DIVERSES

Sans questions diverses la séance est levée à 16h30 après que Daniel BUSSY ai remercié la secrétaire de la Ligue Marie-Christine BOUSSER pour le travail effectué et la préparation des ces réunions du 03 septembre 2011 (C.D, AG Extraordinaire et AG ordinaire).

